



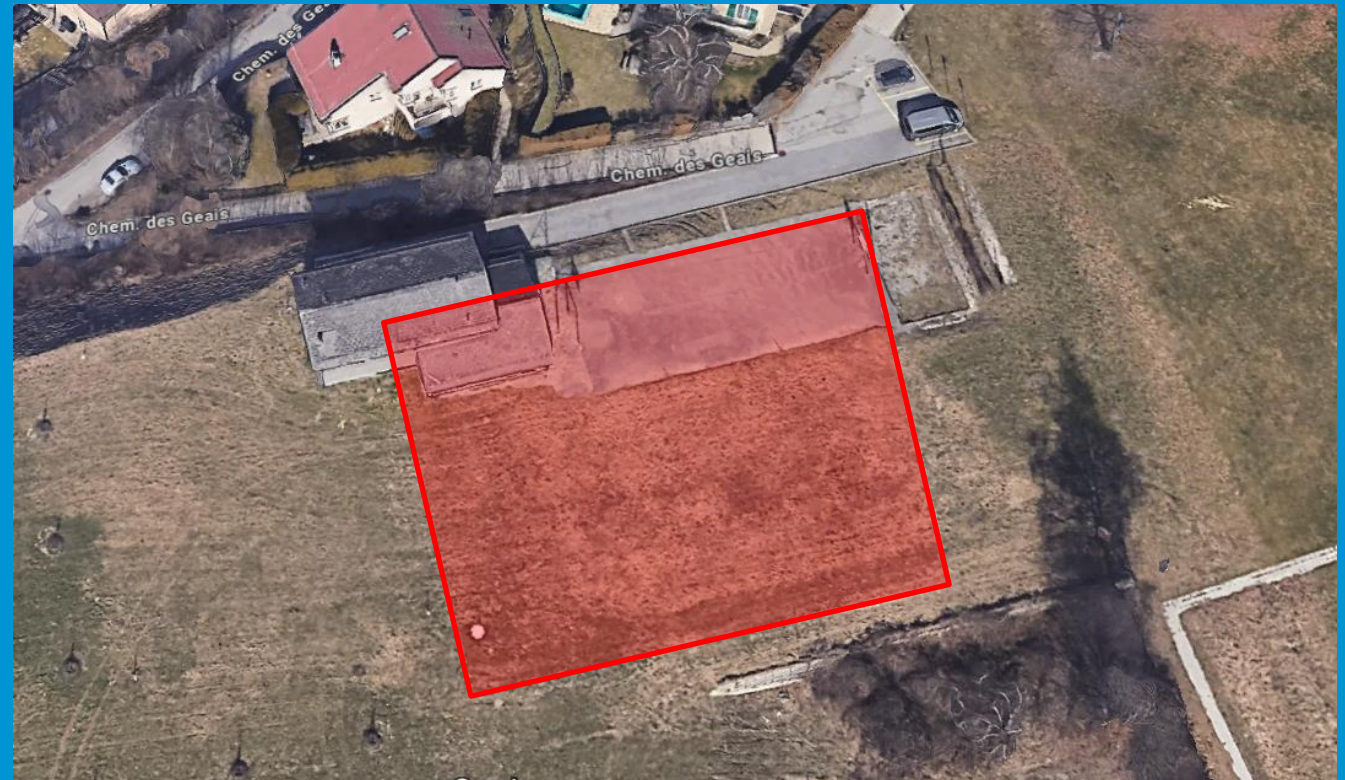
Service de l'eau

VILLE DE LAUSANNE

Réfection du revêtement de la première cuve du réservoir des Dailles

Présentation à la commission ad hoc du 21 mai 2024

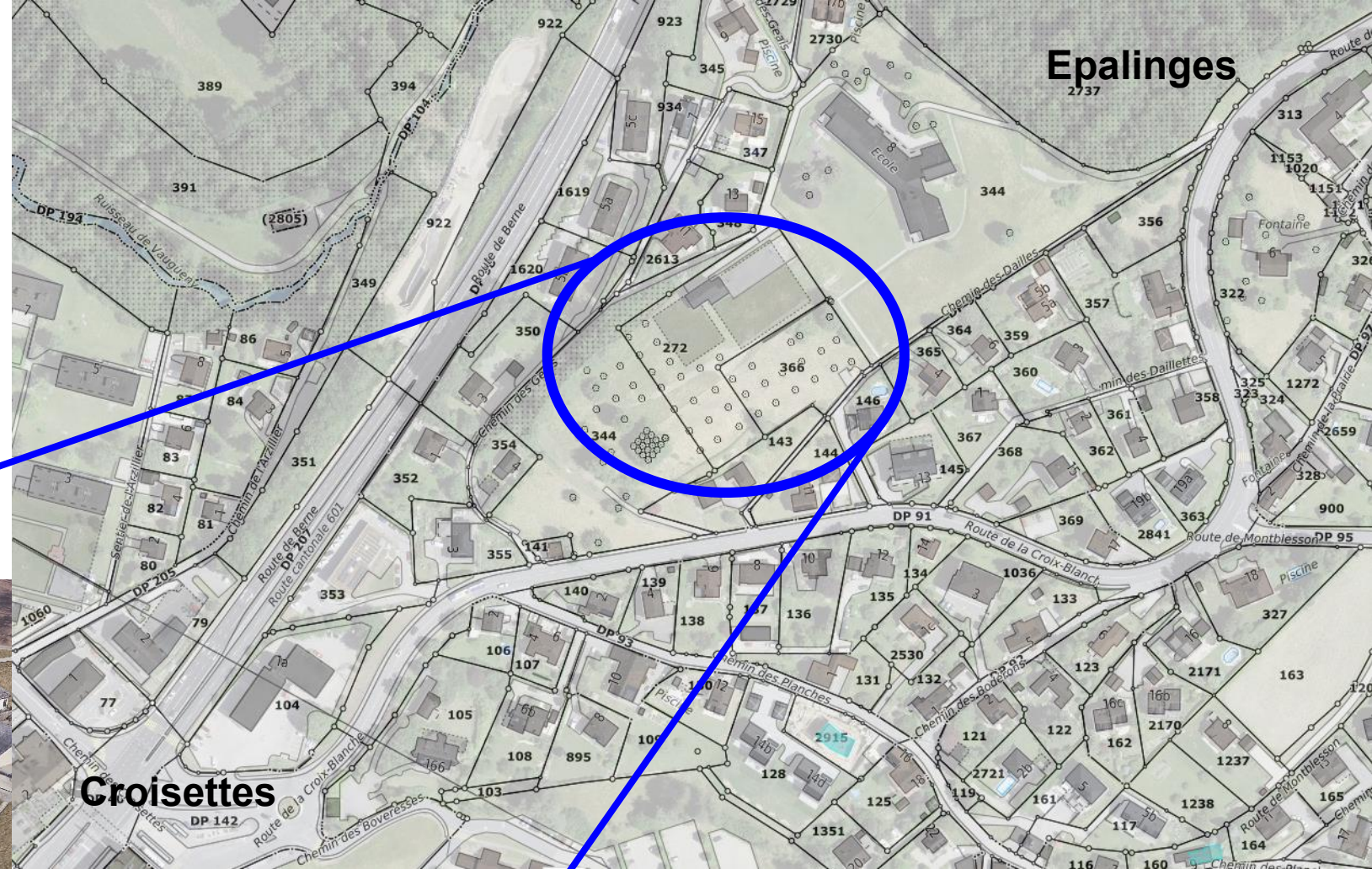
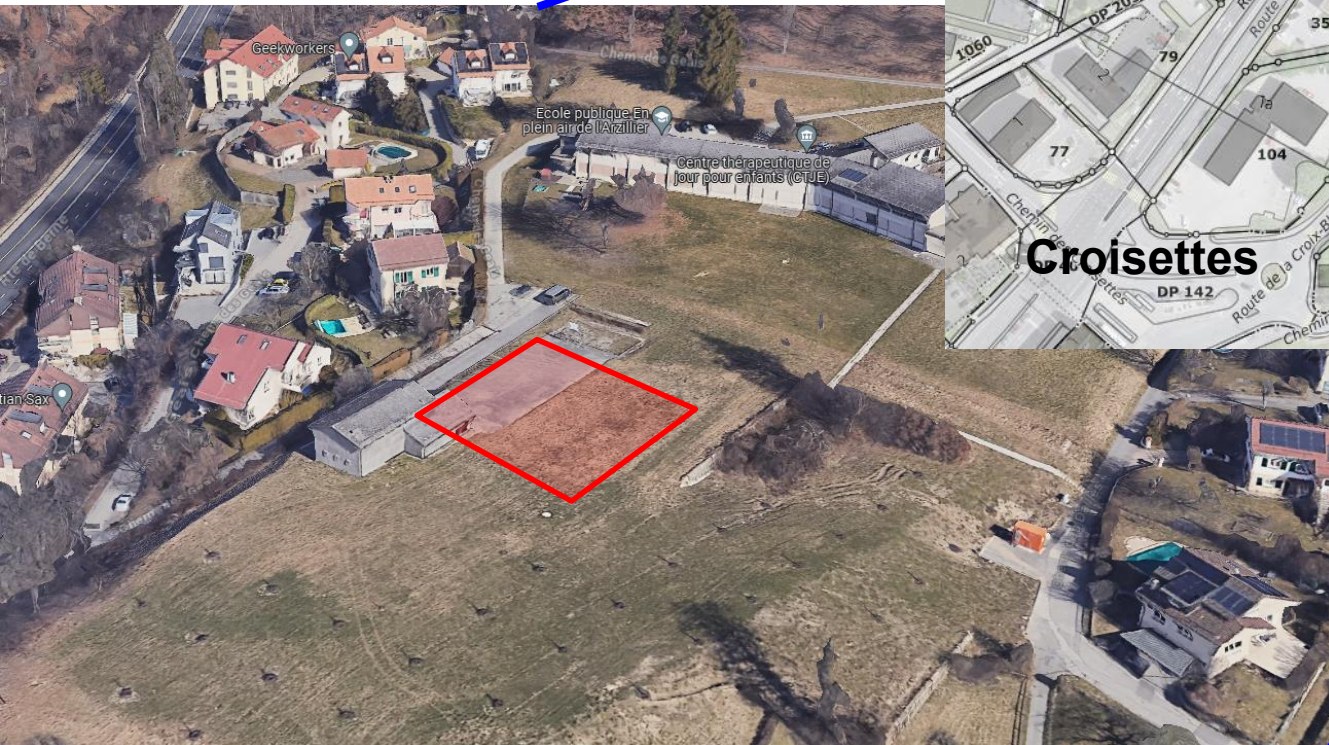
Préavis N°2024/11



Sommaire

1. Situation
2. Zone alimentée
3. Historique
4. Situation actuelle
5. Projet
6. Réalisation
7. Coûts d'investissement
8. Délais

Situation



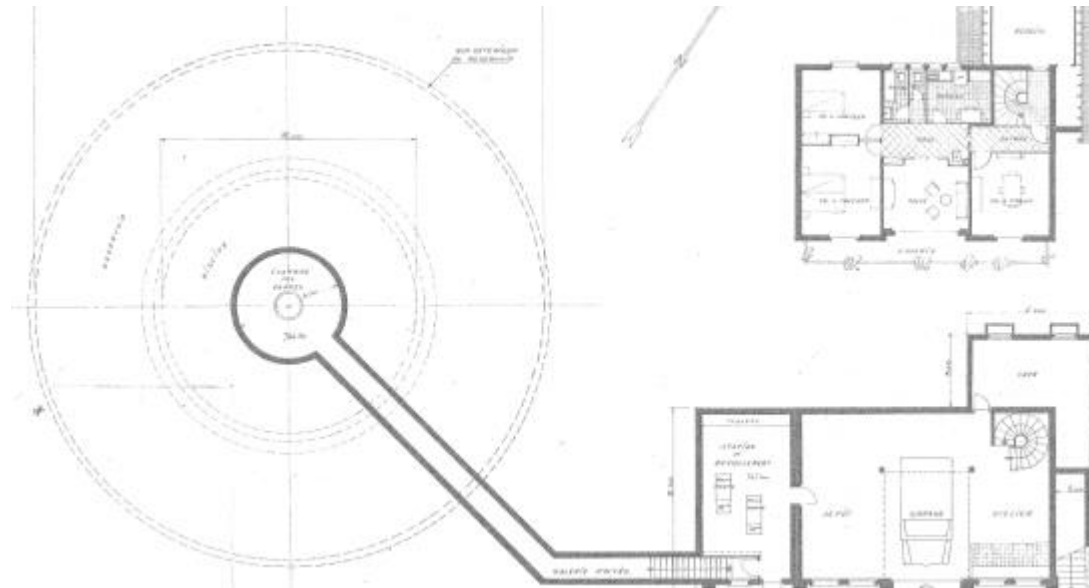
Historique

Le premier réservoir des Dailles

- Mis en service en 1953
- Volume cuve : 1'800 m³
- Station de pompage, sous-station électrique et logement de fonction dans bâtiment ECA n°572

Fonctions :

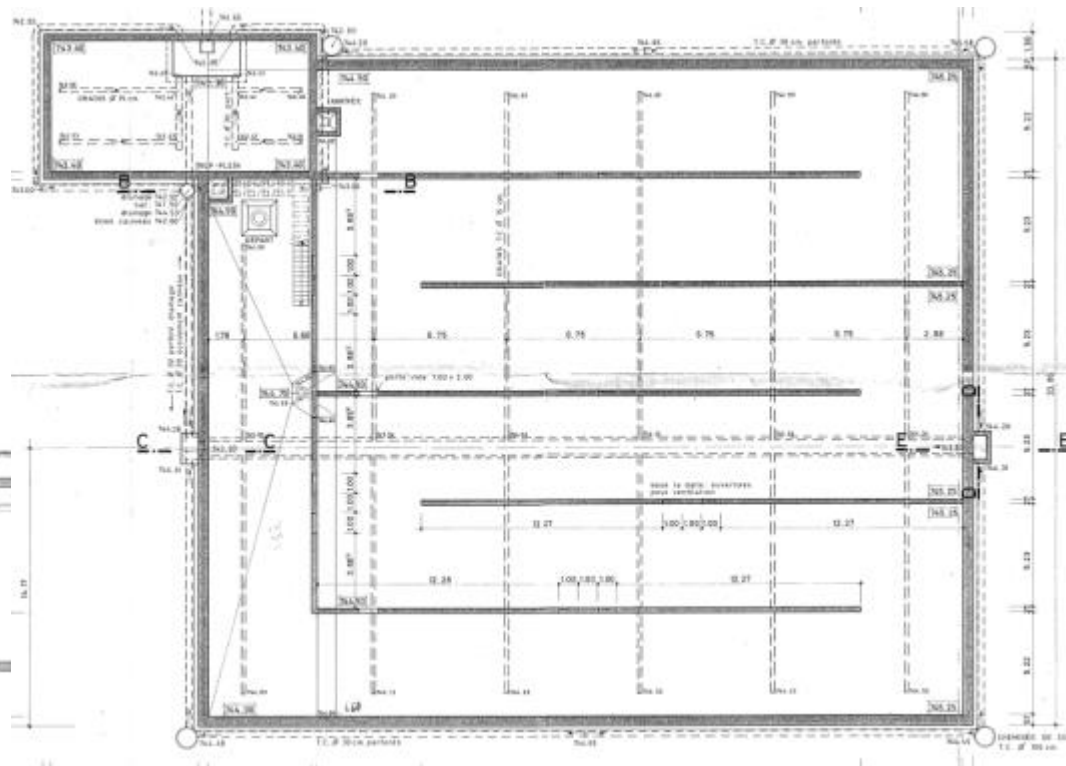
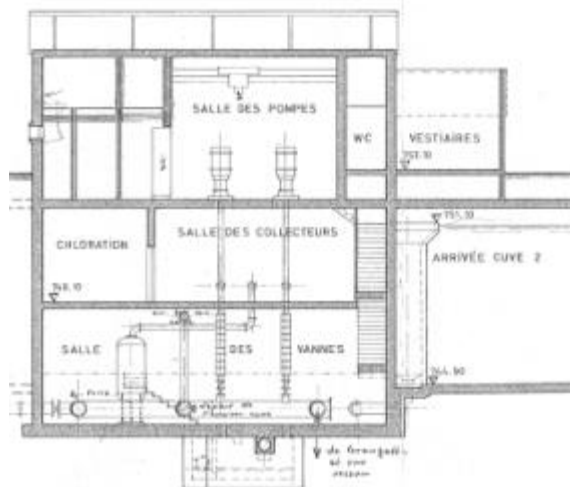
- Alimente quartiers entre route d'Oron au sud et carrefour des Croisettes au nord
- Sert également de station de pompage pour acheminer l'eau dans le réservoir de Vers-chez-les-Blanc



Historique

Le réservoir des Dailles de 1972

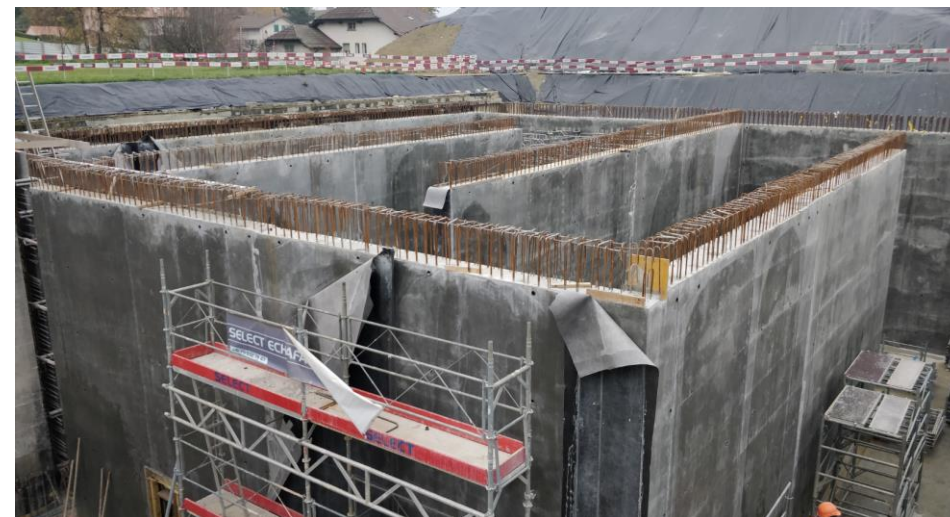
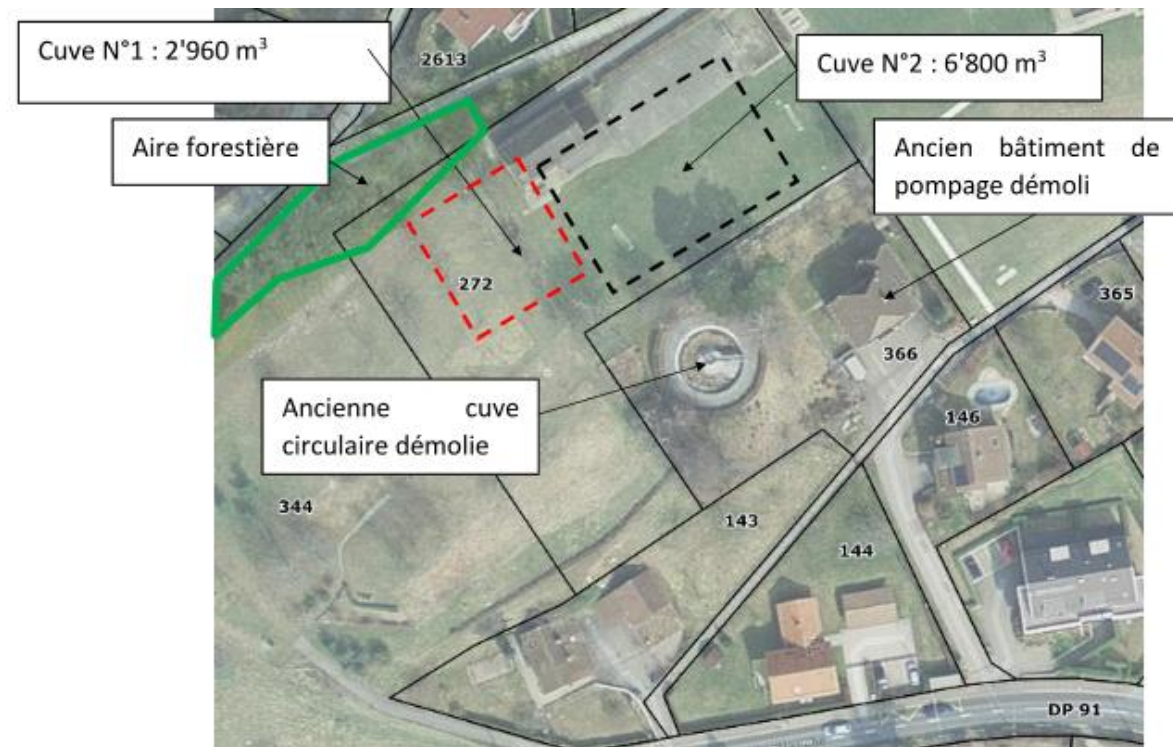
- Construction d'une deuxième cuve mise en service en 1972
- Volume cuves : 1800 m³ + nouvelle de 6'886 m³
- Nouvelle station de pompage dans bâtiment ECA n°1169a
- Sous-station électrique restée dans bâtiment ECA n°572
- Mêmes fonctions que le réservoir de 1953



Historique

Le réservoir des Dailles de 2020

- Construction d'une nouvelle cuve de 2'959 m³ mise en service en 2020
- Mise hors service et démolition de la cuve de 1953
- Volumes cuves: 6'886 m³ + 2'959 m³
- Nouvelle sous-station électrique et démolition du bâtiment ECA n°572
- Station de pompage toujours dans bâtiment ECA n°1169a
- Regroupement des sources de Mauvernay, Pierre-Ozaire et Les Cases



Construction de la nouvelle cuve

Situation actuelle

Le réservoir actuel

Mis en service en 1972, modernisé en 2011 et agrandi en 2020 avec :

- 2 cuves de 2'959 m³ et 6'886 m³
- Une chambre de répartition
- Portes pressions conformes SVGW W6
- Une station de pompage répondant aux besoins



Points forts :

- station fonctionnelle
- chloration maîtrisée des sources
- bon mélange des eaux de toute provenance
- 2 cuves permettant la continuité de l'exploitation



Points faibles :

- revêtement de la cuve 2 ne répond plus aux exigences en matière d'étanchéité. Risque d'altération du béton structurel
- l'étanchéité de la dalle de couverture de la cuve 2 est vétuste

Projet – réfection des revêtements de la cuve 2

Revêtement actuel



- L'état de la structure est suffisamment bon pour justifier un assainissement au lieu d'une reconstruction
- Le revêtement intérieur des murs et du sol de la cuve sera refait intégralement
- Réfection de l'étanchéité de toiture sur la cuve
- Démolition de l'ancien accès (y compris escalier), remplacement du trop-plein et du conduit d'arrivée (en béton)
- Modernisation des équipements de pompage
- Assainissement de la station de pompage en ce qui concerne amiante, PCB et plomb



Sondage dans l'étanchéité de toiture



Escalier existant et conduit du trop-plein

Réalisation

- La distribution d'eau est maintenue par la cuve 1 pendant la durée du chantier, la stratégie de pompage sera adaptée par notre centre de gestion et d'exploitation
- Décapage de la terre sur la cuve 1 et création d'un accès pour les travaux
- Egraisage (démolition du revêtement existant) des murs à haute pression
- Projection du nouveau revêtement 100% minéral agréé eau potable
- Démolition de l'accès et des conduits de trop-plein et d'arrivée
- Réfection de l'étanchéité de toiture
- Révision des pompes et assainissement de la STAP

Exemple de la réfection des revêtements de la cuve 2 du réservoir de Montalègre



Exemple de la réfection des de la cuve 2 du réservoir de



Coûts d'investissement

Solutions techniques	Estimations prix HT en CHF
Revêtements de murs et radiers cuve 2	1'400'000
Equipements électriques et automation	200'000
Assainissement amiante, PCB et plomb	80'000
Réfection de l'étanchéité de toiture	300'000
Condamnation ancien accès, ancien trop-plein et nouvelle conduite d'arrivée	100'000
Sous-total travaux	2'080'000
Réserve pour travaux divers	200'000
Mandataires externes	120'000
Total arrondi	2'400'000

Financement :

Subvention ECA : estimée à 10 % des montants investis nécessaires à la défense incendie

Délais

1. Etudes (interne Service de l'eau) → janvier – juin 2024
2. Appel d'offres → juin 2024 – juillet 2024
3. Obtention du crédit d'investissement → août 2024
4. Evaluation et adjudication municipale → août 2024
5. Délais de recours → septembre 2024
6. Travaux préparatoires et travaux de désamiantage → octobre 2024
7. Réfection des revêtements → octobre 2024 - juillet 2025
8. Etanchéité → août 2025
9. Travaux de finitions → septembre 2025

MERCI POUR VOTRE ATTENTION